



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20137497



Greffe

06 NOV. 2020

N° d'entreprise : 0459 239 669

Nom

(en entier) : **FORMA LINGUA**

(en abrégé) :

Forme légale : **asbl**Adresse complète du siège : **Rue Belvaux 87/1, 4030 Liège**

MONITEUR BELGE
16-11-2020
BELGISCH STAATSBAD

Objet de l'acte : Assemblée Générale Annuelle et Assemblée générale extraordinaire du 22 septembre 2020

L'Assemblée Générale Annuelle des membres de l'asbl Forma Lingua s'est tenue le 22 septembre 2020 au siège de l'asbl.

L'assemblée générale, étant valablement constituée, a adopté les résolutions suivantes :

- rapport de gestion du Conseil d'Administration
- rapport du contrôleur interne
- approbation des comptes de l'exercice 2019
- décharge aux administrateurs et au contrôleur interne
- approbation du budget de l'exercice 2020
- divers

L'Assemblée Générale Extraordinaire des membres de l'asbl Forma Lingua s'est tenue le 22 septembre 2020 au siège social de l'asbl.

L'assemblée générale extraordinaire, étant valablement constituée, a adopté les résolutions suivantes :

- modification du siège social de l'asbl, à savoir : Rue Belvaux 87/1 - 4030 Liège

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).